



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection d'académie – inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :

François BACON

IA IPR STI

francois.bacon@ac-toulouse.fr

Toulouse, le 10 février 2026

75, rue Saint Roch CS 87703
31077 TOULOUSE Cedex 4

Note de cadrage concernant la partie pratique de l'épreuve d'enseignement de spécialité « sciences de l'ingénieur » session 2026

Références :

- [Note de service ministérielle du 10 avril 2024 parue au BOEN n° 19 du 9 mai 2024](#)
- [Note de service ministérielle du 30 septembre 2024 parue au BOEN n° 38 du 10 octobre 2024](#)
- Circulaire académique du 10 février 2026

Cette note de cadrage vient en complément des notes de service nationales et de la circulaire académique et précise certains points organisationnels, techniques et pédagogiques afin d'assurer le bon déroulement de l'épreuve.

1. Choix des supports de l'épreuve pratique

Une liste de supports de l'épreuve a été définie au niveau national. À chacun des supports sont associées trois situations d'évaluation distinctes (certains supports disposent de seulement deux situations d'évaluation). Un candidat est interrogé à partir d'une situation d'évaluation.

Chaque établissement doit retenir un nombre de supports et de situations d'évaluation associées à partir de la banque nationale de sujets SI, dont le lien a été transmis dans la circulaire académique du 10 février 2026. **La liste des supports et situations d'évaluation retenus pour chaque établissement doit être transmise au plus tard le 17 avril 2026 via l'enquête numérique accessible par le lien suivant :**

<https://enquetes.education.gouv.fr/SE/?st=KGNbuyQWP57rh4g4J10pVacsgHvjILTcbfumpRkpGpU%3D>

Chaque établissement doit retenir au minimum deux supports (trois sont tout de même recommandés) afin de garantir un tirage au sort équitable. Lorsque cela est possible, il est conseillé de retenir un support supplémentaire pour pallier toute situation imprévue inhérente à une épreuve pratique.

Les modalités de déroulement des épreuves doivent être précisées. Comme indiqué dans la note de service ministérielle, les professeurs interrogateurs de la discipline SII sont issus de l'établissement (essentiellement des professeurs enseignant en SI ou STI2D) mais ne doivent pas avoir suivi le candidat durant son année de Terminale. Si l'établissement ne dispose pas d'un professeur remplissant ces conditions, il pourra faire appel à un établissement extérieur de proximité disposant de professeurs de SII. Dans ce cas, je demande à être tenu informé par mail (francois.bacon@ac-toulouse.fr).

La liste des supports retenus ainsi que les situations d'évaluation **ne devront pas être communiquées aux élèves**. Toutefois, dans le cadre de leur formation, il est recommandé que les élèves aient été confrontés à l'utilisation des systèmes mis en œuvre parmi les autres systèmes présents dans le laboratoire, à travers des activités pratiques.

2. Préparation de l'épreuve

Une fois les supports retenus identifiés, il appartient à l'équipe pédagogique en charge des enseignements de la spécialité sciences de l'ingénieur de préparer les épreuves et les équipements. Chaque situation d'évaluation est constituée d'un document « travail demandé » non modifiable et d'un document « dossier ressources » modifiable en fonction de l'environnement disponible dans le laboratoire de SI. Cela comprend notamment les liens à spécifier vers les données techniques, les logiciels, etc., propres au réseau local. Les adaptations logicielles peuvent également être effectuées en fonction des versions utilisées. Les modèles de simulation multi-physiques pourront aussi être adaptés en fonction des logiciels disponibles.

Le cas échéant, en fonction des supports retenus, il appartient à l'équipe pédagogique d'adapter les systèmes supports de l'épreuve nécessitant une préparation didactique afin de permettre la réalisation correcte des mesures (points de prise de mesure, branchements à une alimentation, etc.). Les matériels de mesure (oscilloscope, multimètre, dynamomètre, etc.) devront être mis à disposition des candidats.

Un dossier papier regroupant le travail demandé et le dossier ressources pour chacune des situations d'évaluation devra être mis à disposition des candidats. En complément, les instruments de mesure, le support prêt à être utilisé, un PC et toutes les ressources dédiées associées devront également être fournis.

3. Organisation du déroulement des épreuves

Les professeurs interrogateurs seront convoqués la veille du début de l'épreuve afin qu'une présentation des supports et situations d'évaluation leur soit faite. Le professeur ressource assurera cette présentation ainsi que les modalités de déroulement de l'épreuve.

Il est également conseillé d'effectuer le tirage au sort des sujets en amont du début de l'épreuve (cela peut être la veille sans divulguer pour autant le nom du support) afin de faciliter son bon déroulement.

Chaque professeur interrogateur peut interroger simultanément au maximum trois candidats. Il est recommandé, par vague de trois, de décaler de 20 minutes le début de chaque interrogation afin de faciliter la prise en charge par le professeur interrogateur des candidats sur chacun des systèmes et sujets.

Le professeur interrogateur suit le travail de chaque candidat. Cette épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à mener une démarche expérimentale de manière autonome et à faire preuve d'initiative. Le professeur interrogateur accompagne le candidat dans son travail avec pour objectif d'aborder les cinq items du questionnement du sujet.

L'organisation du passage des candidats est de la responsabilité de l'établissement. Aucun candidat ne doit avoir la possibilité d'échanger avec un autre candidat durant l'épreuve. L'organisation sera établie de telle sorte que deux candidats ne puissent échanger en amont de l'épreuve sur un sujet identique. Une mise en loge des candidats pourra être proposée pour éviter tout échange entre candidat.

4. Procédure d'évaluation des épreuves

Une grille d'évaluation nationale, téléchargeable sur Santorin, doit être complétée de manière exhaustive pour chaque candidat. Une mise à jour de la grille 2025 ayant été réalisée, seule la grille proposée pour la session 2026 est à utiliser, .

Chaque question est évaluée de 0 à 3. Le professeur interrogateur s'appuiera sur les critères d'évaluation définis par niveau de performance pour chacun des items. Il est à noter qu'une aide limitée est tolérée sans que cela ne soit pénalisant pour le candidat.

La grille d'évaluation devra également comporter une appréciation cohérente et suffisamment détaillée pour appréhender la qualité du travail réalisé par le candidat.

La fiche numérique complétée sera ensuite imprimée et archivée. La note obtenue ainsi que l'appréciation seront ensuite renseignées sur l'application Santorin.

5. Compte-rendu du déroulement de l'épreuve

À l'issue de l'épreuve, le(s) professeur(s) interrogateur(s) et le professeur ressource renseigneront, **pour le vendredi 12 juin au plus tard, le document de synthèse de déroulement de l'épreuve accessible via le lien suivant :**

<https://enquetes.education.gouv.fr/SE/?st=KGNbuyQWP57jo1OWOL4ASG3yrHzPGFZy7lfE8zVh8rk%3D>

Ce document permettra d'établir une synthèse du déroulement général de l'épreuve et de préciser, le cas échéant, les problèmes rencontrés ainsi que les modifications éventuelles à apporter aux sujets.

François BACON

Annexe 1 : liste des supports et codes associés